

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
- SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2017 -

Délibération n° ENV2017-02

Effectif du conseil communautaire : 128 membres

Membres en exercice : 128

Membres présents : 90

Membres votants : 112 (dont 22 pouvoirs)

Date de la convocation : 21/09/2017 Date de l'affichage : 22/09/2017

L'an deux mil dix-sept et le jeudi vingt-huit septembre à 18h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Brionne sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Etaient présents : M. DESHAYES Claude, Mme DROUIN Colette, Mme MABIRE Dominique, M. FEDERICI Michel, Mme HESSE Francine, M. LE ROUX Jean-Pierre, M. MATHIERE Philippe, M. FINET Pascal, Mme ANGOT Josiane, Mme BLOTIERRE Julie, M. BONAMY Jean-Hugues, M. DIDTSCH Pascal, M. FROIDMONT Pascal, Mme TURPIN Annie, M. WIRTON Philippe, Mme LECLERC Marie-Françoise, M. DESHAYES Edmond, M. GIFFARD Franck, Mme MARGUERITE Ana, M. BEURIOT Valéry, M. CHOLEZ Manuel, Mme LEROUVILLOIS Janine, M. MADELAINE Pascal, M. MORENO José, M. BONNEVILLE Roger, M. SCRIBOT Frédéric, M. HAUTECHAUD Patrick, M. CHAUVIN Pierre, Mme CARISSAN Béatrice, M. PRIVE Bruno, M. DAVID Jean-Luc, M. VAN DEN DRIESSCHE André, M. CROMBEZ Guillaume, M. DANIEL Jean-Claude, M. BONNEVILLE Jean-Noël, M. CIVEL Dominique, M. VANNIER Alain, M. VOISIN Jean-Baptiste, M. DUTHILLEUL Jean, M. SAMPSON Jean, M. BAISSÉ Christian, M. LESEUR Michel, M. AUGER Michel, M. THIBAUT-BELET Patrick, M. JEHANNE Eric, M. BORDEAU Jean-Pierre, M. CAPPELLE Hubert, M. DORGERE François, Mme DRAPPIER Michèle, M. KIFFER Daniel, M. MADELON Jean-Louis, M. MONTIER Jean-Noël, M. PERDRIEL Daniel, M. PREVOST Jean-Jacques, M. VAMPA Marc, M. MALCAVA Didier, M. GROULT Jean-Louis, M. AGASSE Francis, M. BARON Marc, M. GOBRON François, M. LEBOURGEOIS Alain, M. WEBER Claude, M. FORCHER Bernard, Mme DECLERCQ Florence, M. BELLIES Albert, M. VILA Jean-Louis, M. DESCAMPS Alain, M. ANNEST Patrick, M. ROUSSELIN Jean-Claude, M. DELAMARE Frédéric, M. VATINEL Martine, M. BOUGET Daniel, Mme NADAUD Nadia, M. GRAVELLE Nicolas, M. CHALONY Gilbert, M. HEUTTE Yvon, Mme RODRIGUE Colette, M. LE BAILLIF Jacques, M. MILBERGUE Joël, M. PIQUENOT Olivier, Mme AUGUSTIN Jeanine, M. RUEL Yves, M. MALARGE Pierre, M. DELEU Philippe, M. MEZIERE Georges, M. MALHERBE Yannick, Mme EPINETTE Jocelyne, Mme LEROUGE Valérie, M. DELAMARE Roger, M. LEFEVRE Daniel

Etaient absents : M. BETOURNE Dominique, M. DAVION Olivier, Mme VARANGLE Ingrid, M. MECHOUD Alain, M. ADELIN Jean-Michel, M. BOISSIERE Bernard, M. GIBOURDEL Jean-Pierre, M. CAVELIER Sébastien

Etaient excusés : M. LELOUP Gérard, M. PORTAIS Alain, Mme ROCFORT Françoise, M. ROEHM Sébastien, M. SZALKOWSKI Denis, M. HENON Jérôme, M. DUVAL Yves, Mme POTTIER Lydie

Pouvoirs :

Mme GUITTON Sylvie pouvoir à M. LE ROUX Jean-Pierre, Mme LECONTE Anne-Marie pouvoir à Mme DROUIN Colette, M. BIBET Pierre pouvoir à M. BONAMY Jean-Hugues, Mme CARMIGNAC Julie pouvoir à Mme ANGOT Josiane, Mme LEMOINE Béatrice pouvoir à Mme BLOTIERRE Julie, M. SANDIN Christopher pouvoir à M. WIRTON Philippe, M. SOURDON André pouvoir à M. FROIDMONT Pascal, Mme VAGNER Marie-Lyne pouvoir à M. GRAVELLE Nicolas, Mme VANDERHOEVEN Sandrine pouvoir à Mme TURPIN Annie, M. BEAUFILS Lionel pouvoir à Mme LEROUGE Valérie, Mme BINET Brigitte pouvoir à M. CHOLEZ Manuel, M. LAIGNEL Pascal pouvoir à M. LE BAILLIF Jacques, M. DESCAMPS Joël pouvoir à M. CHALONY Gilbert, M. LECOQ Didier pouvoir à M. BAISSÉ Christian, Mme CANU Françoise pouvoir à M. JEHANNE Eric, M. GROULT Daniel pouvoir à M. PERDRIEL Daniel, Mme PETIT Danièle pouvoir à M. VAMPA Marc, Mme VAN DEN DRIESSCHE Agnès pouvoir à Mme DRAPPIER Michèle, M. ANTHIERENS André pouvoir à M. BARON Marc, M. JUIN Jean-Bernard pouvoir à M. SAMPSON Jean, M. PREVOST Lionel pouvoir à Mme VATINEL Martine, M. FILET Gérard pouvoir à M. MALCAVA Didier

Objet :

Autorisation pour le Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE) de récupérer auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) des données énergétiques des observatoires régionaux

EXPOSÉ DES MOTIFS

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) adoptée le 17 août 2015, prévoit que les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants approuvent leur plan climat air énergie territorial (PCAET) avant le 31 décembre 2018.

Le SIEGE 27 et la Commission Consultative Paritaire de l'Energie qui rassemble le SIEGE et l'ensemble des EPCI à fiscalité propre du Département de l'Eure ont examiné les voies et les moyens de faciliter la tâche des Communautés de Communes et des Communautés d'agglomération dans une double logique d'économie de moyens d'une part et d'efficacité d'autre part.

Ainsi, le SIEGE se propose de collecter l'ensemble des données brutes gérées par les différents observatoires régionaux et de les agglomérer dans un outil logiciel d'aide à la décision (PROSPER) afin de les restituer gracieusement aux EPCI à fiscalité propre après traitement.

C'est pourquoi, principale gestionnaire de ces données, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Normandie demande que les Communautés de Communes et les Communautés d'agglomérations concernées autorisent le SIEGE à les recueillir pour le traitement avant exploitation par les collectivités. Il est à noter que ce recueil de données par le SIEGE 27 n'engagera pas l'Intercom Bernay Terres de Normandie à lui attribuer l'élaboration de son plan climat air énergie territorial (PCAET).

Il est donc proposé aux membres du Conseil Communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie d'autoriser le SIEGE 27 de récupérer auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Normandie les données propres au territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie telles que présentées en annexe étant entendu que le SIEGE 27 s'engagera à agglomérer les données dans un logiciel d'aide à la décision de façon que leur traitement facilite la tâche des acteurs du territoire en charge du plan climat air énergie territorial (PCAET), à ne faire aucun usage commercial de ces données et à communiquer à l'Intercom Bernay Terres de Normandie les données ainsi recueillies et lui donner l'accès à l'outil d'aide à la décision sur simple demande et gracieusement.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Président,

DÉLIBÉRATION

Vu la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) adoptée le 17 août 2015 ;

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE :

- **AUTORISE** le SIEGE 27 à récupérer auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Normandie les données propres au territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Résultats du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
112	112	0	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Président,



Jean-Claude ROUSSELIN.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20170928-ENV2017_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2017

Transmis au représentant de l'Etat (contrôle de légalité) le 5/10/2017

Publié le 6/10/2017

Ampliation à :

- Monsieur le Président du SIEGE de l'Eure ;
- Madame la Directrice de l'Environnement de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.